

Procès-Verbal

Séance du 9 Juin 2023

L' an 2023, le 9 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 31/05/2023, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de BONY Martine, Maire.

Etaient Présents : Mme BONY Martine, Maire, Mme BEAUDONNAT Sandrine, MM : BALLET Sébastien, BEAUDONNAT Luc, FAUGERAS Florent, FERRY Denis, MILLIROUX Julien

Etai(en)t Absent (s) : Mme RANDANNE Caroline, MM : PIQUET Loïc, VOUTE Benjamin

A été nommé(e) secrétaire : Mme BEAUDONNAT Sandrine

Quorum : 7 présents sur 10 afférents au Conseil municipal

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la dernière réunion
- Convention de financement Projet des racines pour grandir
- Elections des délégués sénatoriaux
- Elections des suppléants sénatoriaux
- Questions Diverses

DÉLIBÉRATIONS :

n°2023 019 - Election du Délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Le vendredi 09/06/2017 à 20 heures, Madame le Maire met en place le bureau électoral.

Monsieur Luc BEAUDONNAT est désigné secrétaire.

Madame le Maire procède à l'appel nominal des conseillers municipaux et constate trois absences.

Madame BEAUDONNAT Sandrine et Monsieur FERRY Denis les plus âgés et Mrs BALLET Sébastien et FAUGERAS Florent les plus jeunes sont membres du bureau.

Madame le Maire rappelle l'article L.284 du code électoral et fait procéder au vote pour l'élection d'un délégué et de trois suppléants.

Les résultats sont consignés dans le procès-verbal des opérations de vote annexé à la présente délibération.

A la majorité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 14/06/2023

Après mise en ligne, le : 15/06/2023

n°2023 020 - Financement Projet Notre École Faisons le Ensemble

Madame le Maire rappelle la démarche "Notre École, Faisons la Ensemble" lancé par le Conseil national de refondation (CNR), pour laquelle, l'école de Vernines a déposé un projet "Des racines pour grandir" Programme d'éducation par la nature et l'arbre d'un montant de 16 700,00€ TTC.

Madame le Maire informe que ce projet a été retenu et qu'il y a lieu de signer une convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique avec l'éducation nationale afin de bénéficier de la subvention verser par l'état, d'un montant de 16 700,00€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité,

- approuve la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique n°2023-063-0042 présentée,
- donne pouvoir à Madame le Maire pour exécuter toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision.

A la majorité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 1)

Après réception en Sous-Préfecture d'Issoire, le 14/06/2023

Après mise en ligne, le : 15/06/2023

QUESTIONS DIVERSES :

→ Approbation du PV de la dernière séance du Conseil Municipal du 31/05/2023

à l'unanimité

→ Déclassement du domaine public à Ribeyre

L'enquête est cloturée. Il n'y a pas eu d'observation. Le commissaire enquêteur rendra son avis sous un mois.

→ Ouverture du secrétariat pour la période estivale 2023

Le secrétariat de mairie sera assurée par une personne remplaçante à partir du 22 juin jusqu'au 1er septembre 2023.

Durant cette période, il sera ouvert le Mardi, Mercredi et Vendredi matin de 10h à 12 et fermé du 10 au 23 juillet et du 21 août au 1er septembre.

→ Sécurité routière

Dans le cadre des aménagements communaux visant à améliorer la sécurité routière au village de Bessat et dans le Bourg, un dossier d'amende de polices sera constitué à l'automne.

Séance levée à: 21:45

Procès-Verbal arrêté le 11 septembre 2023

Le Président

BONY Martine, Maire

Le Secrétaire

Mme BEAUDONNAT Sandrine



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Beaudonnat', is written over a horizontal line.